

VILLE DE CHINON



*Meilleurs Vœux 2021*



*Le Maire, les Adjointes, les Conseillers délégués  
et l'ensemble du Conseil Municipal  
vous souhaitent une très bonne année 2021,  
pleine d'énergie et de succès !*



# 2021 : des vœux solidai

**E**n raison des mesures sanitaires dûes à la pandémie de COVID 19, la Ville ne pourra pas organiser de cérémonies de vœux, comme celles qui, chaque année, réunissaient plusieurs centaines de personnes en l'Espace Rabelais.

Jean-Luc Dupont regrette cette absence de cérémonie de vœux, mais « **il n'est pas question de ne pas respecter les consignes sanitaires et de prendre le moindre risque**, surtout pour une manifestation traditionnelle qui attire la foule chaque année », explique le maire de Chinon. Avant d'ajouter : « Mieux vaut faire en sorte que l'on arrive à vaincre la pandémie, à la faire reculer, avant de pouvoir retrouver le temps de la vie sociale et des réunions ».

Ne pas organiser de cérémonie des vœux n'empêche pas, bien au contraire, d'évoquer **le bilan de l'année en cours**, ni les **projets ou dossiers à l'étude pour 2021**. Le maire tient même à aborder ces points.

**Comme la solidarité** : « C'est essentiel d'être solidaires avec toutes celles et tous ceux qui ont dû s'adapter au contexte. Il y a bien sûr les soignants et tout le personnel médical, mais aussi les pompiers et ambulanciers, les gendarmes et policiers, ceux qui se devaient de répondre présents ».

Sans oublier, explique le maire, « les personnes isolées, les commerçants qui ont dû fermer boutique, interrompre leurs activités. Ni bien sûr le monde enseignant, déjà obligé de s'adapter à de nouveaux protocoles, tout en ressentant profondément l'assassinat odieux de leur collègue, Samuel Paty ».

2020 restera à jamais comme une année plus que perturbée, jusque dans l'exercice démocratique, dans le processus électoral : « L'arrêt imposé entre les deux tours de scrutin municipal, avec le premier confinement qui a duré 55 jours, a bloqué nombre de projets, les retardant, avec de fortes répercussions sur la vie économique », se souvient Jean-Luc Dupont, non sans **se féliciter de la réaction rapide de la Communauté de communes Chinon Vienne et Loire (CCCVL)** pour mettre en place **des aides aux entreprises**, industrielles, artisanales ou autres commerces qui ont subi de plein fouet les effets du confinement.

Et il ne faut pas oublier le secteur du tourisme, une des cartes majeures de l'économie locale, qui a dû subir une saison qui ne ressemblait à aucune autre. Mais, le maire le rappelle : « Malgré ce contexte, divers projets ont progressé et certains sont en voie d'aboutissement comme **les Maisons de santé**. Chinon a choisi d'en répartir trois dans des secteurs différents de la commune pour être plus proches des patients. Celle de la rue du 11-novembre, étendue à l'ancienne perception, fonctionne depuis le mois de mars avec sept médecins et des paramédicaux.

Aux Hucherolles, les travaux se finalisent



Celle des Hucherolles est en travaux d'agrandissement (tout en continuant à fonctionner) pour accueillir médecins, kinés et infirmiers. Le troisième site est en plein chantier au rond-point de Saint-Lazare où l'on devrait réunir médecins, dentistes, pédicures, infirmières notamment ».

Les travaux au centre de loisirs se poursuivent



Autre chantier en cours : **la création d'un centre de loisirs sans hébergement** qui offrira un site idéalement placé à côté de l'Espace Rabelais, de la piscine, et plus proche du centre-ville qu'il ne l'était à Parilly.

# res en forme de projets



Autour du maire réélu, l'équipe municipale assez largement renouvelée est bien **décidée à faire avancer ses projets**. « Nous sommes **ambitieux pour notre cité** », martèle Eric Maucort, le nouveau premier adjoint au maire, pour qui, « même si ce virus va continuer à marquer nos vies et nos actions, il n'atteindra pas la volonté qui nous anime ».

Bien sûr, les élus chinonais espèrent voir « **un soutien renouvelé à l'activité économique** qui s'inscrira dans le projet de territoire qui va être finalisé par la Communauté de communes Chinon Vienne & Loire ». Chinon devrait concrétiser divers projets entrant dans **l'opération nationale « Action Cœur de ville »**.

Cette opération permettra d'obtenir des aides importantes, fondamentales pour notre ville qui reste endettée et doit assumer ces héritages du passé. Grâce à elle, nous pourrions engager des dossiers contribuant à **redynamiser le centre-ville**.

**Le cinéma Le Rabelais** va ainsi bénéficier de travaux d'insonorisation, avant que ne soient créées une ou deux salles complémentaires qui redonneront un nouveau souffle à cet équipement si important pour l'activité culturelle du cœur de ville.

Et des idées, **des projets, l'équipe municipale n'en manque pas**. C'est, par exemple, dans le domaine environnemental, un projet de **mise en valeur de l'Île de Tours**. C'est dans le même secteur la réflexion sur la **rénovation des quais** pour en faire un vrai lieu de promenade. Ce sont aussi des évolutions en matière de circulation, notamment pour **améliorer l'accueil des piétons et des cyclistes**.

Pour rendre le centre-ville plus attractif, le redynamiser, il faut aussi travailler à **améliorer la qualité de la vie**. Cela passe certes par des projets structurants, mais c'est aussi un ensemble d'améliorations au quotidien, où les riverains, les usagers, la population elle-même peuvent aider.

A commencer par le domaine de la propreté pour lequel chacun peut apporter sa contribution. Une rue propre est plus facilement respectée et nous devons améliorer nos organisations pour cela. Mais l'attitude de chacun restera fondamentale pour conserver cette propreté.

La motivation et l'implication des habitants dans **le fleurissement des rues et des quartiers** seront aussi un atout pour l'embellissement de notre cité. Autre sujet sensible : **la sécurité** et des nuisances telles que **le bruit** demandent des mesures spécifiques. Parallèlement, **un projet de vidéoprotection est à l'étude**.

**Le déploiement de la fibre** et la mise en place d'un **wifi touristique** devraient apporter aussi à la qualité de la vie des habitants, comme des touristes. Il permettra d'amener les visiteurs en cœur de ville, alors qu'un trop grand nombre se contente de visiter la forteresse.

C'est là que pourrait intervenir **le projet de navettes entre la ville haute et la ville basse**. Un dossier que la municipalité veut tester au plus vite. Et, parce que la qualité de la vie n'est pas qu'un vœu pieux, l'idéal serait que ces **navettes** soient **électriques et donc silencieuses** et non émettrices de particules polluantes.

Alors, même si, personne ne peut dire ce que le virus de la COVID 19 nous réserve, Jean-Luc Dupont et son équipe se veulent pragmatiques. Avec un impératif d'**être toujours plus solidaires, à l'écoute** de ceux qui sont dans le besoin.

Et, pandémie ou pas, puisque l'heure est aux vœux à l'approche de l'année nouvelle, chacun se doit de souhaiter à ses proches une « **bonne année 2021** ». En croisant les doigts pour que ce « **bonne année** » rime vraiment avec « **bonne santé** » !



La ville a revêtu ses habits de fête

# Consommez local pour Noël et gagnez des bons d'achat !

L'action « Noël en Rabelaisie » est issue du Plan de Relance Territorial, et mise en place par la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire. Dotée d'un budget global de 80 000 €, cette action vise à stimuler la consommation locale pour les fêtes de fin d'année et pour l'année 2021.

Toujours dans l'objectif d'apporter un soutien économique aux commerçants, artisans, producteurs et viticulteurs du territoire, cette action de grande envergure rassemble une communauté de partenaires ayant pour point commun l'attache à notre territoire de Rabelaisie.

## Un principe simple comme Noël !

- Vous récupérez le PASS FIDELITE « Noël en Rabelaisie » chez un des partenaires,
- Le partenaire valide votre achat en tamponnant votre PASS FIDELITE, en indiquant la date et le montant,
- Vous conservez votre ticket de caisse et gardez votre carte, ce qui vous permet de continuer à effectuer vos achats chez les autres partenaires,
- Vous pouvez vous arrêter de faire remplir votre PASS FIDELITE, dès lors que vous pouvez justifier d'un minimum de 50 € et d'un maximum 250 € d'achats cumulés, réalisés chez au moins trois partenaires différents,
- Vous envoyez votre PASS FIDELITE, complété avec votre nom et votre adresse postale. Vous joignez vos tickets de caisse et adressez le tout à la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire d'ici au 31/03/2021.
- En échange, vous recevrez par voie postale, de la part de la Communauté de Communes, des bons d'achats, à valoir chez les partenaires de cette action !

## Des bons d'achats pour 2021, c'est malin !

Vous avez renvoyé votre PASS FIDELITE ? Vous recevrez en mars 2021 le montant des bons d'achats en fonction du montant des achats réalisés chez les partenaires :

- 10 € de 50€ à 149€ d'achats
- 30 € pour 150 € à 250€ d'achats
- 50 € pour 250 € d'achats et plus

Vous recevrez ces bons d'achats par coupure de 10€.

Du 28 novembre 2020 au 3 janvier 2021

# Noël en Rabelaisie

& Consommez local  
RECEVEZ JUSQU'À 50 €  
DE BONS D'ACHAT !

INFOS : [chinon-vienne-loire.fr](http://chinon-vienne-loire.fr)

Et vous n'aurez plus qu'à utiliser ces bons d'achats chez les partenaires identifiés de l'action "Noël de Rabelaisie" et ils seront valables pour l'année 2021.